Utilisation du progiciel Mnésys pour la consultation des délibérations

Introduction

Depuis 2016, le service des archives s'est doté d'un nouveau logiciel permettant la consultation des délibérations en ligne. Celui-ci remplace définitivement l'ancien logiciel Cindoc à partir du 1^{er} janvier 2017.

Dans le logiciel Mnésys, toutes les délibérations sont accessibles via la page internet suivante :

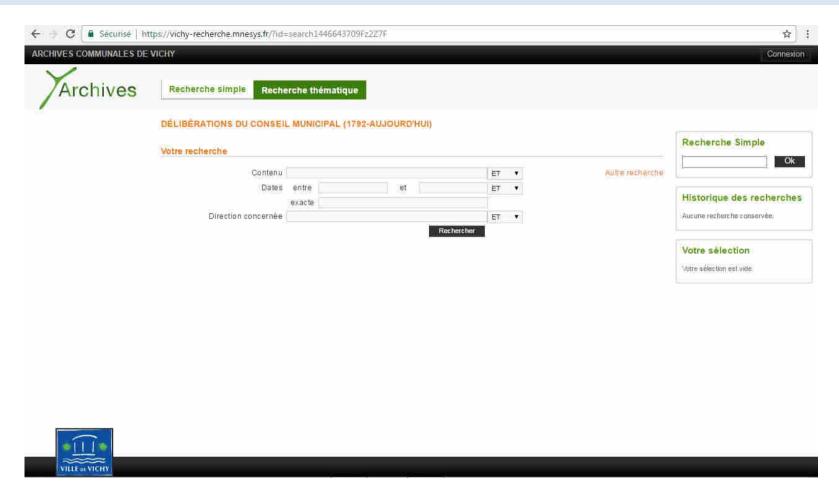
https://vichy-recherche.mnesys.fr/?id=search1446643709Fz2Z7F. Ce lien est également accessible depuis l'intranet de la ville de Vichy, grâce au bouton intitulé « Accès Mnésys ». Actuellement, il est possible d'effectuer des recherches dans les délibérations de 1983 à aujourd'hui. Les délibérations antérieures à 1983 font actuellement l'objet d'une reprise par le service des archives et doivent donc faire l'objet d'une demande auprès de ce dernier.

Effectuer une recherche

En suivant le lien, le logiciel s'ouvre sur une page proposant quatre champs. Ces champs peuvent être utilisés simultanément pour effectuer des recherches précises. Ainsi, il est possible de rechercher les délibérations par intitulé, par date précise ou par intervalle de dates, et par direction émettrice.

Important : n'utilisez pas le champ intitulé « recherche simple ». En effet, ce champ lance une recherche dans l'ensemble des documents mis en ligne par le service archives. Votre recherche sera donc moins précise et plus chronophage.

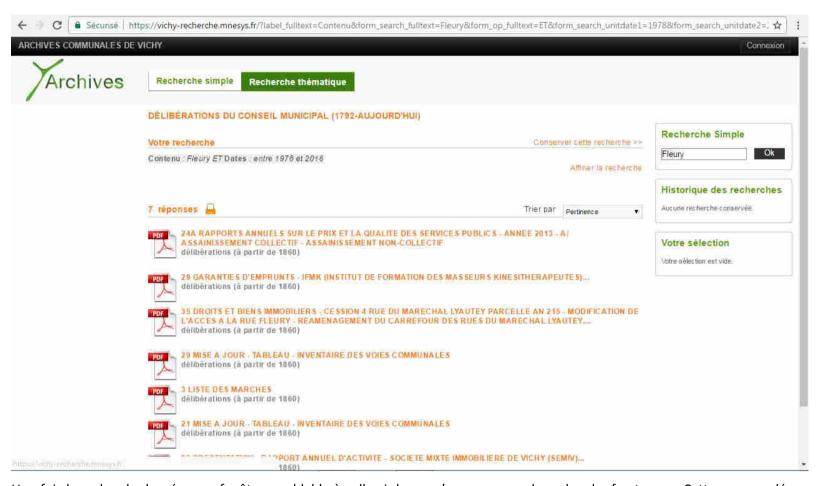
Important : si vous quittez le formulaire de recherche par erreur, vous pouvez le retrouver en suivant le chemin suivant : « Recherche thématique » -> « DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (1792-AUJOURD'HUI) ».



Voici une brève description des champs disponibles et de leur utilité :

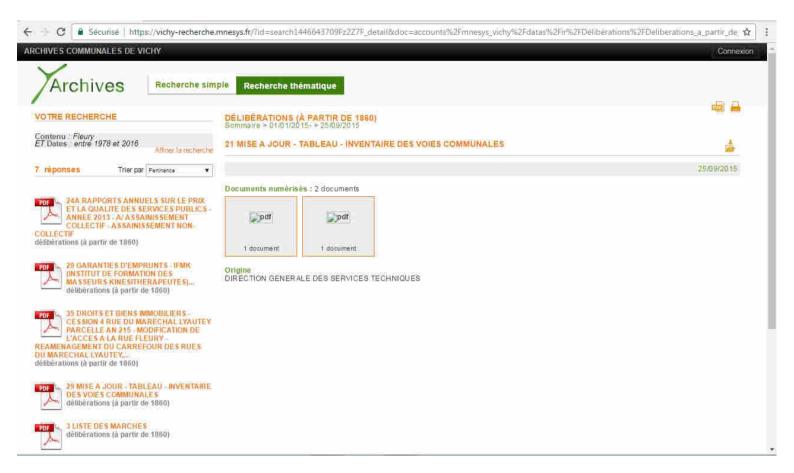
- Contenu : ce champ permet de rechercher des délibérations via leur intitulé.
- Dates : ce champ permet de rechercher des délibérations via leur date de publication. La recherche se fait selon le format JJ/MM/AAAA. Il est également possible de rechercher par année uniquement.
- Direction concernée : ce champ permet de rechercher des délibérations via la direction émettrice de la délibération.

Comprendre les résultats de la recherche



Une fois la recherche lancée, une fenêtre semblable à celle ci-dessus s'ouvre en cas de recherche fructueuse. Cette page se décompose en deux grandes parties : tout d'abord, on retrouve un bref récapitulatif de la recherche effectuée. Il est possible, en cliquant sur « Affiner la recherche », de modifier la recherche faite. Ensuite, nous avons la liste des résultats obtenus par la recherche. Pour pouvoir consulter une délibération, il suffit de cliquer sur le document correspondant.

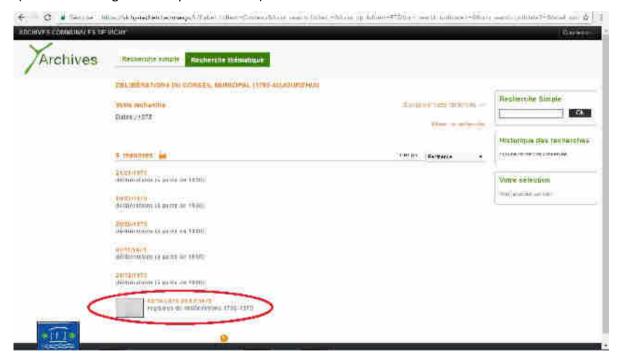
Consulter une délibération



Après avoir cliqué sur le document recherché, on arrive sur une nouvelle page décrivant plus en détail la délibération. On y retrouve l'intitulé complet de la délibération, sa date, la direction émettrice et la délibération numérisée ainsi que les éventuelles annexes. Pour consulter les documents pdf, il suffit de cliquer sur ceux-ci. Il est ensuite possible de télécharger ou imprimer le document.

Consulter les registres de délibérations de 1790 à 1975

Lors de recherches portant sur des années antérieures à 1975, les analyses ne comportent pas de documents pdf joints. Les délibérations de 1792 à 1975 ayant fait l'objet d'une numérisation des registres, les documents numérisés ne sont pas rattachés à chaque analyse, mais regroupés dans des registres numériques. Pour accéder à ces registres, il est nécessaire de faire une recherche par date uniquement. Le registre est facilement reconnaissable grâce à une petite icône à sa gauche (entouré en rouge sur la capture d'écran).



Ce lien mène vers un visualiseur qui vous permet de feuilleter virtuellement le registre.

